



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2018-11-27-1

Le 27 novembre 2018

CHOIX D'HORAIRE ET DE VACANCES 2019-2020

Bonjour à tous

Le choix d'horaire aura lieu du **14 au 18 janvier 2019** et le choix de vacances se tiendra du **4 au 26 février 2019**.

Des feuilles de procuration seront bientôt disponibles sur le site web du SCCM 3939 ainsi que dans le pigeonnier du syndicat à l'entrée de la salle de repos.

Vous devez nous faire parvenir vos procurations **avant le 14 janvier 2019** pour le choix d'horaire et **avant le 4 février 2019** pour le choix de vacances.

Méthode d'acheminement de vos procurations :

- Courriel au : info@sccm3939.com
- Fax au : 514 523-1313
- Dans la boîte noire du syndicat
- En mains propres à un représentant syndical.

Merci !

Denis Galy

Président SCCM 3939

- 30 -

Source : *Le Syndicat des croupiers du Casino de Montréal*

Les communiqués du SCCM sont également disponibles sur notre site Internet à l'adresse : www.sccm3939.com